



Monsieur le Maire du TOUR DU PARC

À

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux

Le jeudi 27 novembre 2025,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

JEUDI 4 DECEMBRE 2025 à 18 HEURES 30

La séance du conseil municipal se déroulera dans la salle du conseil municipal de la mairie.

ORDRE DU JOUR :

- REDEVANCES DES MOUILLAGES 2026
- DÉLIBÉRATION POUR LES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (I.H.T.S.)
- OUVERTURE DES COMMERCES DE DETAIL LE DIMANCHE POUR L'ANNEE 2026 – DEROGATION AU REPOS DOMINICAL
- AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026
- RETROCESSION DES VOIRIES ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT DU LIORH BRAS AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET INTEGRATION AU BUDGET DE LA COMMUNE
- CLECT DE GOLFE DU MORBIHAN – VANNES AGGLOMERATION RELATIF AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES »
- CLECT DE GOLFE DU MORBIHAN – VANNES AGGLOMERATION RELATIF AU TRANSFERT DE LA BASE NAUTIQUE DE PENVINS A SARZEAU
- DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET LOTISSEMENT
- DECISION MODIFICATIVE N°5 BUDGET COMMUNE

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

François MOUSSET
Maire de LE TOUR DU PARC